

AVIS DE COURSE type RIR



Epreuve : Regate OPTIMIST Ecole de Sport

Niveau : 5A

Date : 30 Mars 2025

Support / Classe : OPTIMIST Ecole de Sport

Club : CLUB VOILE SAINT QUENTIN

Lieu : Ile de Loisirs St Quentin en Yvelines

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les Règles d'Introduction à la Régata,
- le Règlement Championnat Ecole de Sport de la Ligue Ile de France,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe Optimist répondant aux conditions d'éligibilité au Championnat Ecole de Sport 2024-2025 de la Ligue Ile de France :

- Avoir le niveau technique fédéral 2
- Ne pas avoir participé à des régates de grade 4
- Ne pas avoir remporté le Championnat Régional d'Ile de France ou le Championnat Ecole de Sport

2.2 Pour faciliter leur accueil et l'organisation, il est demandé aux concurrents de se préinscrire sur le site du CVSQ. **Lien** : https://www.cvsq.fr/calendriers_resultats/inscription-regate

Les concurrents devront émarger leur inscription le matin de la régata.

2.3 Documents exigibles à l'inscription:

a) Pour chaque concurrent **majeur** en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "**compétition**" ou "**pratiquant**"

Pour chaque concurrent **mineur** en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « **compétition** » valide
ou
 - la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- b) une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS A PAYER : 10€

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription : le dimanche 30 mars 2025 de 09h00 à 09h30

4.2 Date et heure du briefing : le dimanche 3 mars à 9h45

4.3 Signal d'avertissement de la 1^{er} course : le dimanche 30 mars à 10h30

5. IDENTIFICATION

5.1 Les bateaux devront être identifiés conformément aux instructions données durant le briefing.

6. FICHE COURSE

Fiche course affichée à la confirmation des inscriptions.

7. CLASSEMENT

Informations complémentaires Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
email: contact@cvsq.fr <http://www.cvsq.fr>

- 7.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...
- 7.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- 7.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ), non partant (DNS) ou qui ont abandonné (RET) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
- 7.4 A partir de 3 courses validées, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

8. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

9 PROTECTION DES DONNÉES

9.1 Droit à l'image et à l'apparence :

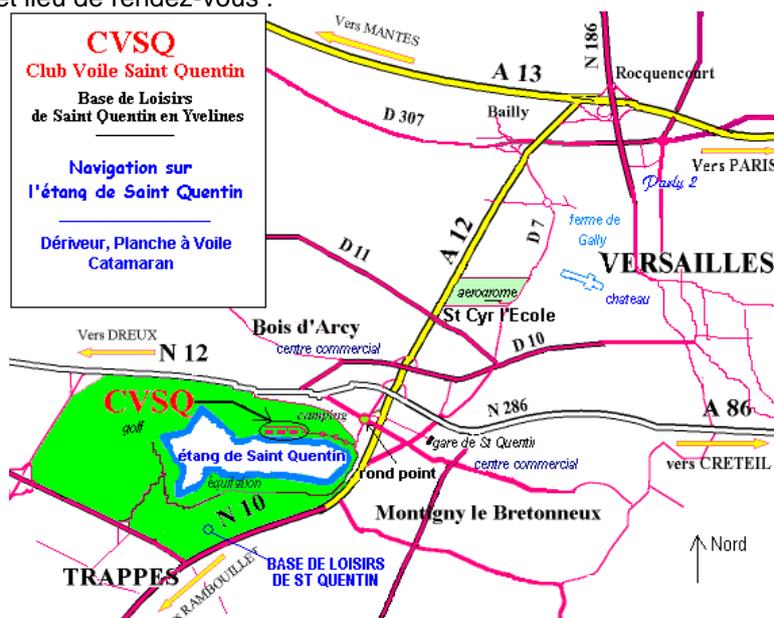
En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

9.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous :



Club Voile St Quentin
Ile de Loisirs de Saint Quentin en Yvelines

Informations complémentaires Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
 email: contact@cvsq.fr <http://www.cvsq.fr>

Accès :
Autoroute A 12
Sortie Saint Quentin
Ou A 86 puis N 286.
(au rond-point suivre les flèches.)

Le centre de voile est situé sur la partie Nord de la Base de Loisirs
Entrée Coté Est Porte de la Digue (coté Vélodrome) Rue des Louvieres Montigny le Bretonneux
Autre entrée possible par la partie Sud de la Base côté Trappes